

NOTE D'ORIENTATION POLITIQUE N° 3

Renforcement des cadres politique, institutionnel et juridique relatifs aux eaux souterraines:

une nécessité impérieuse de prévenir
les conflits en Afrique de l'Ouest



Les dispositifs politique, juridique et institutionnel sont au cœur d'une gestion transfrontalière complète des aquifères et de la durabilité des ressources en eaux souterraines.

1. Contexte

Un dialogue consultatif a été mené en Afrique de l'Ouest avec la facilitation du GWP/AO et le Centre africain pour les politiques climatiques (ACPC) en vue d'appuyer une gestion complète des aquifères transfrontaliers, dans laquelle les dispositifs institutionnels et juridiques et les politiques peuvent jouer un rôle essentiel pour la prévention des conflits, la promotion de la croissance et la garantie de la durabilité des ressources en eaux souterraines.

Les eaux souterraines constituent la ressource en eau la plus importante et la plus utilisée par les populations ouest-africaines. L'un des thèmes principaux pour améliorer la gestion des eaux souterraines à travers le dialogue régional a mis l'accent sur le cadre institutionnel, juridique et politique. L'objectif de ce dialogue était de prendre efficacement en compte les eaux souterraines dans les politiques nationales et régionales de gestion des eaux au sein des États, des organisations d'intégration régionale, les organisations de gestion des bassins hydrographiques, avec une attention particulière accordée aux aquifères transfrontaliers dans le cadre du défi climatique actuel et futur. Le dialogue a proposé des orientations et une feuille de route qui permettront l'élaboration et la mise en œuvre d'interventions réalisables au niveau des aquifères nationaux, régionaux et transfrontaliers. Il devrait également servir de cadre de concertation dans le domaine des eaux souterraines pour l'application des accords, stratégies et politiques en matière de valorisation des ressources en eau et leur gestion. Cette note politique présente les principales recommandations pour le renforcement du cadre politique, institutionnel et juridique relatif aux eaux souterraines comme une nécessité impérieuse de prévenir les conflits dans les pays ouest-africains partageant les ressources communes.

Le dialogue sur les eaux souterraines est non seulement un élément de coopération politique et juridique, mais également un outil d'intégration et de développement, ainsi qu'une voie de résilience climatique

Le dialogue est une nécessité entre les parties prenantes au même niveau (dialogue horizontal et intersectoriel), et entre les parties prenantes au sein de la communauté, de la région, du bassin et au niveau national (le dialogue vertical). Cette concertation a été jugée nécessaire et a réuni diverses organisations et institutions nationales disposant d'un leadership politique fort dans le but de renforcer le cadre juridique et institutionnel pour la valorisation et la gestion des eaux souterraines en Afrique de l'Ouest. En outre, le dialogue a été étendu aux principaux acteurs et parties prenantes, y compris les chercheurs, les ingénieurs, les utilisateurs, les agents financiers, les décideurs politiques pour s'attaquer aux défis de la valorisation des eaux souterraines.

Le forum a identifié une feuille de route visant à améliorer le cadre politique, juridique et institutionnel dans le contexte de l'Afrique de l'Ouest. *“La question des eaux souterraines est une question très importante pour l'Afrique de l'Ouest, notamment pour les pays du Sahel, et en raison de la mauvaise connaissance de sa quantité et de sa qualité. Un tel dialogue régional ne peut que contribuer à leur meilleure gestion.”* La sous-région dispose de dix aquifères transfrontaliers couvrant plusieurs pays qui fournissent une ressource en eau essentielle qui doit être gérée efficacement dans le cadre d'un dispositif politique, juridique et institutionnel fort. Dans le contexte du changement climatique, les pays partageant des aquifères devraient entamer sans tarder un dialogue dans le but de prévenir la surexploitation ou la mauvaise gouvernance de ces ressources.

Les ressources en eaux souterraines africaines constituent un élément important des stratégies d'adaptation aux changements climatiques en Afrique. En effet, elles constituent les réserves les plus importantes. En effet, les aquifères transfrontaliers semblent être les principales causes de graves conflits potentiels dans la région, ils sont surexploités et exposés à des déchets toxiques. L'amélioration des cadres politique, institutionnel et juridique relatifs aux eaux souterraines ouvrira la voie au mécanisme d'adaptation à la résilience climatique en Afrique de l'Ouest. Le dialogue intersectoriel (agriculture, eau potable, environnement, etc.) et entre les parties prenantes et les administrateurs est donc nécessaire pour parvenir à des accords bénéfiques et communs. La réunion de tous ces acteurs a ouvert une perspective nouvelle de gestion avec une concertation fructueuse entre les groupes de différents secteurs, les organisations et les traditions, et ayant des intérêts divergents pour la prévention des conflits.

2. Aquifères partagés : Vulnérabilité et pertinence des cadres institutionnels et juridiques

De nombreux aquifères des ressources en eaux souterraines partagées dans la région sont plus vulnérables aux pressions climatiques et anthropiques. Cette vulnérabilité doit être bien prise en compte dans les cadres institutionnels et juridiques. Les principales caractéristiques physiques et chimiques des différents aquifères sont liées aux perturbations climatiques et également à une certaine contamination, soit par les nitrates et la contamination fécale soit par des intrusions salines. En Afrique de l'Ouest, la plupart des aquifères transfrontaliers sont vulnérables aux changements climatiques et à la pression humaine. A titre d'exemple, au Niger, les aquifères sont exploités notamment pour la production agricole. Généralement, les rejets contenant des pesticides et des déchets des engrais se retrouvent dans l'écoulement des eaux de surface et souterraines. Les institutions en charge des études et de la gestion des ressources en eau sont nombreuses, et cela crée des conflits et une confusion, ce qui en retour nuit à la compétence. La coordination est très faible, car la multiplicité des acteurs ne permet pas aux structures existantes d'assurer son bon fonctionnement.





Fondamentalement, les cadres institutionnel et juridique qui va au-delà d'un pays est un élément clé pour relever les défis mondiaux liés aux eaux souterraines dans la sous-région de l'Afrique de l'Ouest. Aucun État ne peut seul, entreprendre la recherche, la planification et la gestion des aquifères transfrontaliers. La couverture des aquifères transfrontaliers va au-delà de l'espace CEDEAO.

A titre d'exemple, l'ensemble du bassin ouest mauritanien appelé Trarza qui accueille plus de la moitié de la population, y compris les habitants de Nouakchott (800 000) fait partie intégrante du bassin sénégal-mauritanien. Le bassin de Taoudeni s'étend jusqu'à la Mauritanie et l'Algérie et le bassin aquifère du Tchad couvre le Tchad, qui ne fait pas partie de la CEDEAO. De nombreuses institutions devraient être concernées par la question des ressources des eaux souterraines, car l'eau est à la fois un facteur limitant et favorisant le développement socio-économique. Dans la plupart des programmes, les aquifères concernés ne devraient pas simplement être inclus comme annexe mais être au cœur du projet autour duquel tous les autres projets devraient être élaborés.

Résumé des recommandations

Les actions suivantes doivent être menées avec vigueur:

- La mise en place d'institutions et d'un cadre juridique solides; et les doter de moyens adéquats pour mettre en œuvre et appuyer les actions nécessaires vers une gestion durable du système aquifère;
- La création/le renforcement de cadres de concertation et l'inventaire des cadres de concertation sous régionale existants (CEDEAO/CCRE, CILSS, le RAOB et les organisations de bassin, GWP/IO, entre autres);
- Une forte sensibilisation des dirigeants et la création d'une dynamique d'implication des différents acteurs, et encourager l'exploitation sur la base d'une gestion conjointe;
- Le plaidoyer en faveur de l'intégration des stratégies d'adaptation aux changements climatiques dans la prise de décision en matière de plans d'investissement nationaux et locaux
- La promotion du dialogue entre les États au niveau régional et la prise en compte de la question des eaux souterraines dans les comités inter-états

Encadré 1. Messages clés:

1. Le manque de considération pour les eaux souterraines dans les politiques, les efforts de gestion de l'eau (et de gestion des connaissances) restent axés uniquement sur les eaux de surface,
2. Une concertation et une volonté politiques doivent impérieusement être mis en place aussi bien sur la gestion des aquifères de petite taille que les aquifères transfrontaliers.
3. Les aquifères transfrontaliers sont des raisons fondamentales de graves conflits dans la région, notamment lorsque la ressource est limitée, et ils sont surexploités et exposés à des déchets toxiques;
4. L'amélioration des cadres politique, institutionnel et juridique relatifs aux eaux souterraines ouvrira la voie au mécanisme d'adaptation à la résilience climatique.
5. Aucun État ne peut effectuer seul la recherche, la planification et la gestion des aquifères transfrontaliers.

Remerciements

Les remerciements s'adressent aux partenaires qui ont parrainé la préparation et les séances de cette réunion que sont la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique à travers le Centre africain pour les politiques climatiques (CAPC), l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), le bureau régional de la FAO basé à Accra, et le EAA, ainsi que la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'UNESCO/Afrique et le PNUE.

Lectures recommandées

- GWP/WA 2011. *Diagnosis Study report on the Dialogue on concerted management of underground waters in West Africa*, 53p.
- GWP/WA. 2011. *Dialogue on concerted management of underground waters in West Africa: Climate change consequences on underground water in West Africa*
- GWP/WA 2011. *Diagnosis Study report on the Dialogue on concerted management of underground waters in West Africa: Appendix 6.1.2: Mali Report*, 21p.
- GWP/WA 2011. *Diagnosis Study report on the Dialogue on concerted management of underground waters in West Africa: Annex 6.1.3: Niger Report*, 31p.
- GWP/WA 2011. *Diagnosis Study report on the Dialogue on concerted management of underground waters in West Africa: Annex 6.1.1: Senegal Report*, 27p.





Ce document a été produit à partir des résultats de l'étude régionale et de l'atelier organisé par le GWP en Afrique de l'Ouest. Ils ont été financés par le Centre Africain de Politique de Climat (CAPC) basée à la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, le bureau régional du Programme des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), l'Union économique et monétaire Ouest Africaine (UEMOA). Cependant, les opinions exprimées et les informations qu'il contient ne sont pas nécessairement celles de ou corroborés par ces organisations, qui n'acceptent aucune responsabilité pour de telles vues, l'exactitude des informations.